

# Petite chronique et bibliographie

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **10 (1902)**

Heft 12

PDF erstellt am: **16.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

composée des citoyens Glayre, Bergier, Clavel, Mandrot, la Fléchère.

21 décembre. Lausanne. On attendait par le dernier courrier de Paris des nouvelles importantes. On a été déçu.

24 décembre. Lausanne. On a enfin des nouvelles de Paris et surtout la lettre de Bonaparte à la Consulta sur l'organisation de la Suisse. Elle est datée du 19 frimaire an 11, (10 décembre) et signée Bonaparte, Talleyrand, Maret. Les journaux vont la publier.

P. M.

---

## PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

---

\* \* \* Au printemps de l'année 1800, le Conseil d'Etat de Neuchâtel, « vivement touché de l'état de misère et de dénuement dans lequel se rencontrent les habitants du Vallais et des ci-devants cantons d'Ury, Schwytz et Unterwald » décida sur la proposition du gouverneur de Béville, de **venir en aide aux populations de ces contrées** malheureuses. Une somme de plus de 31,000 livres fut réunie dans ce but. Pour que les dons pussent être répartis aussi équitablement que possible deux personnes furent chargées de parcourir auparavant les régions dévastées et de faire ensuite des propositions.

Des extraits du rapport de Jaques-Louis Du Pasquier et Auguste de Montmollin ont paru dernièrement dans le *Musée neuchâtelois*. Voici quelques fragments relatifs au canton du Valais qui, comme le savent nos lecteurs, avait été dévasté en 1798 et 1799, et qui en 1800 était placé sous le commandement de l'impitoyable général Turreau.

« Brig, ci-devant grand et riche village, n'a pas eu d'incendies et cependant il ne présente à l'œil attristé que le spectacle de la ruine et de la désolation, disent les deux voyageurs neuchâtelois. Il a été exposé à un pillage qui a duré sept mois ; il n'y a aucune maison qui n'ait été considérablement endommagée ; on n'en a encore réparé qu'un très petit nombre. Il n'y a plus d'auberges, parce que tous les meubles ont été enlevés ou détruits, et nous aurions eu bien de la peine à y trouver un gîte, si le sous-préfet Theiler, homme sage, honnête et éclairé, ne nous avait recueillis chez lui, avec une cordialité digne du caractère hospitalier des anciens Suisses. Sa maison, assez vaste, a été abîmée comme les autres ; il en a très imparfaitement réparé une chambre dans

laquelle il a passé l'hiver avec sa famille. Malgré toutes nos instances pour l'en empêcher, il dédoubla les deux seuls lits qu'il ait et ne gardant qu'une simple paille pour lui-même et pour les siens, il fit étendre pour nous des matelas au fond d'une chambre où il n'y avait ni portes, ni fenêtres, ni plancher. C'est le cas de toutes les maisons de Brig, sans exception...

...En redescendant du Haut-Valais par le même chemin par lequel nous y étions montés, nous avons eu encore une fois sous les yeux le douloureux aspect de ses désastres. On aura peine à nous croire quand nous dirons que pendant un espace de dix lieues nous n'avons pas aperçu sur notre route et aussi loin que notre vue pouvait s'étendre une seule maison qui fût intacte. Toutes, sans aucune exception, toutes sont ou brûlées, ou détruites, ou dévastées, ou considérablement endommagées et quand nous nous sommes avancés dix lieues plus loin jusqu'au pied de la Fourche, (la Furka), le même spectacle de dévastation a constamment frappé nos regards. On ne peut, dans ce pays ruiné pour des siècles, faire un pas sans découvrir de nouveaux vestiges de barbarie et de férocité et sans rencontrer des tas de décombres qui seront un trop durable monument du passage de l'armée française. »

On sait que plusieurs bataillons vaudois avaient participé, aux côtés des brigades françaises, à l'invasion et à la soumission du Valais. Il leur était arrivé plusieurs fois, malheureusement, de se signaler autant par leur ardeur au pillage que par leur valeur militaire, surtout à Savièze et à Sion. Les Valaisans eurent à l'égard des Vaudois un ressentiment d'autant plus grand qu'ils s'étaient habitués auparavant à voir en eux des concitoyens tandis qu'ils s'attendaient de prime abord aux pires excès de la part des Français. On trouve dans la relation du voyage des deux magistrats neuchâtelois une mention de cet état d'esprit, à propos de la situation du district de Viège.

« Six maisons seulement y ont été brûlées, disent-ils, mais il n'en est à peu près aucune qui n'ait essuyé des dégâts plus ou moins considérables et le pillage qui s'y est exercé avec la même fureur y a enlevé ou détruit les meubles, ustensiles, vivres, habillements, provisions, etc., de manière à priver ses habitants de presque tout ce qui leur était le plus nécessaire. On peut en compter un cinquième à qui il ne reste absolument rien et qui n'ont d'autres moyens de subsister que les aumônes qu'ils ont reçues pendant l'hiver et qu'ils reçoivent encore journallement du dehors, surtout du Pays de Vaud, où des âmes charitables semblent vouloir, à force de bienfaits, faire oublier l'infâme conduite qu'y ont

tenue les soldats du Léman, dont presque partout on se plaint encore plus que des Français. »

\* \* \* Un **officier suisse** portait dans ses armes un casque couronné. Un comte allemand, indigné de voir un paysan helvétique usurper une pareille marque de noblesse, lui demande avec la hauteur d'un homme qui croit que le blason est la plus utile des sciences, d'où il a ce casque couronné. « Mes ancêtres, répondit-il, » l'ont ramassé sur le champ de bataille de Sempach où les vôtres » l'ont laissé tomber en prenant la fuite et dès lors nous le portons » dans notre famille de père en fils. »

\* \* \* Les populations du Valais ont célébré avec beaucoup de solennité les 21 et 22 septembre, le **16<sup>e</sup> centenaire du massacre de la Légion thébaine**. La ville de St-Maurice s'était parée avec goût et abondance pour recevoir les flots de pèlerins annoncés et les autorités civiles et religieuses du pays. Il y a eu le premier jour un office solennel dans lequel on a entendu Mgr Bourgeois, prévôt du Grand-St-Bernard, Mgr Esseiva, protonotaire apostolique et le chanoine Coquoz. Le lendemain, un immense cortège dans lequel on voyait Mgr Abbet, évêque de Sion et le Conseil d'Etat précédé de deux huissiers, s'est développé sur le chemin de St-Maurice à Vérollez et s'est rendu sur le « Champ des martyrs » où un autel avait été élevé au milieu de la verdure, non loin du Rhône, au pied des deux géants de pierre : la Dent de Morcles et la Dent du Midi. Un culte a été célébré à cet endroit au milieu de la foule recueillie.

\* \* \* Le quatrième fascicule du **Dictionnaire géographique de la Suisse**, par Charles Knapp, Maurice Borel et V. Attinger contient les noms de lieux depuis *Collon* jusqu'à *Eugadine*. Cette publication gagne à chaque livraison en bienfaisance et en valeur scientifique. Texte, cartes, gravures sont excellents. Nos félicitations aux auteurs.

\* \* \* Une des apparitions ~~les~~ plus impatiemment attendues à l'époque des étrennes est celle du **Foyer romand**. Chaque année nous la ramène en novembre, et c'est toujours avec un nouveau plaisir qu'on la salue. La chronique, due à la plume de Philippe Godet, relate les événements de l'année et consacre une page émue à la mémoire de M. A. Imer, le fondateur du *Foyer romand*, une autre à notre grand poète, Henri Warnery. Viennent ensuite les poésies, les nouvelles, les morceaux dramatiques de nos auteurs les plus aimés et les plus sympathiques. Nous retrouvons les anciens, nous saluons les nouveaux. L'esprit romand s'affirme dans

cet ouvrage. Décidément il existe une muse romande, vivace et charmante ; le *Foyer romand* n'a pas peu contribué à la faire naître et prendre conscience d'elle-même.

\* \* \* **Philippe-Albert Stapfer**, ministre des beaux-arts et des sciences sous la République helvétique, est une des grandes figures de notre histoire. Il vécut dans une époque troublée, où l'on agissait des idées généreuses sans avoir les moyens de les exécuter. Mais il fut un homme de génie. Son activité comme ministre des beaux-arts aurait été féconde comme pas une si elle s'était déployée dans une autre sphère et dans un autre temps. Réduit par les circonstances au rôle de faiseur de projets, il fut au moins un théoricien de génie. Il a devancé son époque d'un siècle, et les plans qu'il avait élaborés font encore l'admiration de notre génération. Il rêvait l'instruction publique organisée, unifiée, devenue pour le peuple suisse le principal et le plus puissant moyen de culture et de civilisation. M. Rodolf Luginbühl a retracé la carrière si féconde de ce grand homme d'Etat dans des pages substantielles et documentées. Son œuvre en est à sa seconde édition, revue et augmentée. La figure de Stapfer ressort de cette lecture plus belle encore et plus imposante. A une époque où l'on s'achemine vers la centralisation ou vers l'unification de l'école et des moyens d'éducation, le livre de M. Luginbühl est de toute actualité.

\* \* \* Le 3 décembre 1902 a été fondée à Lausanne la **Société vaudoise d'histoire et d'archéologie**. Sur les deux cents membres qui ont déjà adhéré à la nouvelle société, une cinquantaine assistaient à cette première séance. Les statuts ont été votés. L'assemblée a procédé ensuite aux nominations statutaires. Le comité est composé pour l'exercice 1903-1904 de MM. P. Maillefer, président ; Albert Næf, archéologue cantonal ; Eug. Mottaz, professeur (Yverdon) ; Albert de Montet, secrétaire de la Société romande d'histoire, Chardonne ; Emmanuel Dupraz, curé d'Echallens ; F. Dubois, aide de l'archéologue cantonal ; H. Vionnet, ancien pasteur, créateur du Musée historique ; John Landry, député, Yverdon ; Ch.-Aug. Bugnion, banquier.

Suppléants : MM. Victor van Berchem, Crans ; Alfred Ceresole, pasteur, Blonay ; Ed. Payot, directeur du Collège cantonal.

